

COMMUNE DE ST PARDOUX LA CROISILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2017

Conseillers présents : ALBARET Dominique, ADNOT Claudine, MIGINIAC Christian, PEYRAMAURE Claire, FAUCHE Cécile, PLAS Emilie, FAISY Gérard, MAINAUD Bernard, JANICOT Arnaud

Absents : PECHADRE-MONTANDON Stéphanie, PETIT Yann

Claire Peyramaure est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Règlement intérieur de la salle polyvalente
- RIFSEEP
- Recensement population
- Accès plage Charles
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du précédent conseil

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du procès verbal du 12 septembre 2017 : PV approuvé

Règlement intérieur de la salle polyvalente

2017/39

Présents : 9 Votants : 9 Pour : 9 contre : 0 abstentions : 0

Vu la délibération du 19 janvier 2008, adoptant le règlement intérieur de la salle polyvalente,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le règlement intérieur de la salle polyvalente, suite aux travaux réalisés (installation de la cantine scolaire),

Vu le projet transmis à tous les conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le règlement intérieur de la salle polyvalente ci-annexé.

RIFSEEP

Monsieur le maire fait part au conseil de la circulaire du préfet du 13 avril 2017 concernant la mise en place du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire des agents, qui doit se substituer aux régimes de même nature (IAT et IEMP) actuellement en place, dans un objectif de simplification et d'harmonisation.

Le conseil discute des critères et montants à retenir par cadre d'emplois. Ce tableau ainsi que le projet de délibération doivent être soumis pour avis au comité technique paritaire du centre de gestion (prochaine réunion le 14 novembre 2017).

Le conseil municipal approuve le projet de délibération proposé et charge le Maire de saisir le comité technique.

Recensement population

Le recensement de la population de St Pardoux la Croisille aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Le conseil municipal est en recherche d'un agent recenseur pour la période du 05 janvier au 17 février (réunions préparatoires les 5 et 15 janvier)

La dotation forfaitaire de recensement accordée à la commune n'est à ce jour pas connue.

Accès plage Charles

Il est décidé de faire déposer 2 gros troncs d'arbre barrant l'accès à la plage ainsi qu'une barrière avec cadenas
Tout en laissant une tolérance d'accès pour la mise à l'eau des embarcations de pêcheurs.

Questions diverses

- M. Lagier saisit le tribunal administratif suite au refus de son permis de construire (audience 02/11).
 - Lecture d'un courrier de Mme Michèle Pourtier concernant l'accès à la cantine scolaire par des habitants: l'idée est rejetée au vu du surcroît de travail qui serait engendré pour Marion Péchard, agent de la cantine.
 - Une réunion publique à propos de la numérotation des rues se tiendra le 25 novembre à 17h dans la salle polyvalente.
 - Un éclairage supplémentaire est demandé pour le terrain de boules ainsi qu'un ratissage occasionnel par le cantonnier pour enlever les déjections félines !
 - Le conseil municipal rejette la suggestion d'un administré qui proposait d'avoir le choix entre le repas des aînés, un colis ou un bon d'achat, au motif que le but du repas est d'avoir une journée conviviale et de ren-
- contre

Le Conseil se termine à 22h45